

# Projet Gare-Bécannes



Le projet ambitieux Gare-Bécannes vise à la fois le désenclavement, l'aménagement et le développement de la ville dans un esprit village moderne et spacieux de l'environnement et du vivre ensemble. Il s'étend sur 100 hectares dont 37 aux Bécannes.

Il concerne la partie nord de La Verrière autour de la gare, le long de la voie ferrée et de la RN10. L'idée première est de favoriser la venue d'emplois en lien avec les deux grandes activités déjà présentes à La Verrière : l'automobile (Valéo) et la santé (MGEN). Cette volonté concerne aussi la friche Alcatel entre Valéo et le quartier artisanal de l'Agiot. Ces activités pourraient être complétées par des centres de recherche et de formation, des résidences d'étudiants ou hôtelières.

Le projet concerne également le sud de la gare avec les terrains des Bécannes. Il s'agit de grands espaces situés au-delà des cités Orly Parc, vers Coignières. Ces terrains pourraient accueillir un écoquartier de 1 500 logements. Et ainsi faire entrer la Ville dans une nouvelle ère !

## Réaménagement de la gare de La Verrière

Les travaux de réaménagement de la gare ont débuté en février 2022 et devrait durer 14 mois. Ce projet urbain a pour vocation d'embellir le cadre de vie des

Verriérois, d'améliorer les transports en commun, la circulation automobile et favoriser la circulation des modes actifs de déplacement mais aussi de développer l'offre de logements et le pôle d'activité économique sur le secteur de l'Agiot. Un travail sur l'accessibilité de La Verrière sera également réalisé grâce à un ensemble de travaux à venir améliorant le fonctionnement des différents modes de transports avec la gare.

Le projet prévoit, entre autres :

- La réalisation d'une nouvelle gare routière moderne, une éco-station de bus (de février 2022 à août 2022) ;
- La mise aux normes d'accessibilité de la rampe d'accès et l'embellissement du passage souterrain (de mars 2022 à novembre 2022),
- La construction d'un parking relais ;
- La réalisation d'un nouveau carrefour d'accès (juillet - août 2022),
- La réalisation d'un parvis piétonnier (de septembre 2022 à avril 2023).
- L'aménagement d'itinéraires cyclables ;
- La mise en place d'une station Véligo ;
- L'aménagement de places de taxi, de places pour personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- Un dépose-minute ;
- Des stationnements pour les deux-roues motorisés ;
- La végétalisation des espaces publics.



**SQ**  
Terre d'innovations

**TRAVAUX**

**À PARTIR DE FÉVRIER 2022**  
DURÉE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX : 14 MOIS

**RÉAMÉNAGEMENT  
DU PÔLE GARE  
NORD**  
LA VERRIÈRE

- ÉCO-STATION BUS
- PARVIS PIÉTONNIER
- NOUVEAU CARREFOUR
- MISE AUX NORMES PASSAGE SOUTERRAIN

**COÛT DES TRAVAUX :  
10 353 000 € HT**

 Yvelines  
Le Département

 îledeFrance  
mobilités









## Documents

[Délibération Gare-Bécannes du 19 mai 2011](#)  
[Diagnostic Projet Gare-Bécannes](#)

[Présentation de la Charte de Développement Durable](#)

[Charte de Développement Durable du projet Gare-Bécannes](#)

[Délibération CASQY 17/12/2015](#)

[Arrêté préfectoral du 29 février 2016 instaurant la création de la ZAC Gare-Bécannes](#)

## **Liens utiles**

[Projet Gare - Bécannes SQY](#)